Conditions Particulières de Location – EQUIP LOC

Location minimale	A moins que mentionné différemment ci-dessus, la période de location **minimale** est de **7 jours.**
Pollution	En cas d'utilisation des équipements dans un environnement polluant tels qu'amiante, plomb... Les frais de nettoyage et de désinfection sont à la charge du locataire.
Validité et tarifs	A moins que mentionné différemment ci-dessus, le délai de validité de l'offre est de **1 mois**. Les prix s'entendent en euros et hors TVA. L'offre du loueur étant soumise à la disponibilité du produit, l'accord du loueur sur celle-ci sera traité par ordre d'enregistrement selon la communication impérative (date et heure) du **Bon de Commande AVANT tout enregistrement**.
Acceptation Commande	**AVANT** toute préparation, expédition et livraison de toute commande, il est du devoir du locataire de retourner au loueur **cette Offre Commerciale dûment remplie, tamponnée et signée en dernière page**, ainsi que le **Bon de Commande** du locataire, validant les termes et conditions de cette offre. Toute offre ne nous engage légalement **qu'après notre acceptation écrite** sur la base de votre commande. Nous **pouvons à tout moment retirer notre offre**. En passant votre commande, vous certifiez que celle-ci ne sera pas utilisée à des fins liées aux armes chimiques, biologiques ou nucléaires, ou aux missiles capables de livrer de telles armes, ni à toute autre fin interdite par la loi applicable. En outre, **vous certifiez que vous vous conformerez aux exigences locales et internationales applicables en matière de commerce extérieur et de douane ou à tous embargos ou autres sanctions**. Vous nous informerez immédiatement par écrit de toute violation de cette déclaration. Nous ne serons pas obligés d'exécuter une commande ou un accord ou toute partie de celui-ci ou qui y est lié, ni responsables de sa non-exécution, si cette exécution est empêchée par des obstacles découlant des exigences locales et/ou internationales sur le plan du commerce extérieur et des douanes ou tous embargos ou autres sanctions. Nous avons le droit de mettre fin à une commande ou à un accord contraignant ou à toute partie de celui-ci ou liée à celui-ci, avec effet immédiat et sans préavis, si l'exécution est empêchée par des obstacles découlant des exigences locales ou internationales applicables en matière de commerce extérieur et de douane ou par des embargos ou autres sanctions. Le client nous indemnisera pour tout dommage direct ou indirect résultant de toute violation de cette clause.
Annulation Commande	En cas d'annulation de commande ou de report de la date de livraison **moins de 10 jours avant la date de livraison prévue**, un forfait de 500€ HT sera facturé pour les frais administratifs, et 100% de frais logistiques d'approche aller et retour s'ils ont été déclenchés. De plus, les frais d'immobilisation des équipements seront aussi facturés à 100% depuis la date initiale de livraison.
Transport	A moins que cela soit mentionné différemment ci-dessus, le transport (et donc tous les frais afférents) n'est pas inclus. Si une estimation tarifaire de transport est incluse dans cette offre, elle est calculée pour une livraison depuis le dépôt d'origine au moment de la réalisation de l'offre.
Installation / Repli	L'installation et le repli des équipements ne sont pas inclus. Des services, heures de travail ou frais supplémentaires, à la demande du client, c'est à dire tous les frais qui ne sont pas inclus dans l'estimation budgétaire de la proposition commerciale ci-jointe, seront facturés selon les tarifs qui vous sont proposés dans un avenant au devis. Les travaux et coûts supplémentaires doivent être validés par EQUIP LOC et le client.
Entretien	**Le suivi journalier du matériel est à la charge du locataire**. L'entretien préventif du matériel, exécuté en France pendant les jours ouvrés et heures ouvrables, incombe aux services du loueur.
Fin de location	Il est du devoir du locataire **de signifier la fin de location au loueur à l'adresse email** equiploc38@gmail.com avec un **préavis de 3 jours ouvrés.** Sans ce préavis, les jours de latence jusqu'à la date de retour sur le dépôt seront facturés au locataire.
Eco-Participation	A moins que cela soit mentionné différemment ci-dessus, un montant de 3% sur la valeur locative sera facturé.
Facturation	A moins que cela soit mentionné différemment ci-dessus, les factures sont émises par le loueur tous les 30 jours calendaires. Pour rappel, la durée de location débute le jour de départ du matériel depuis le dépôt du loueur et s'achève à la date de retour sur le dépôt du loueur. Dans le cadre de la dématérialisation de nos documents, nos factures vous sont envoyées par voie électronique
Conditions de paiement	A moins que cela soit mentionné différemment ci-dessus, nos conditions de paiement en vigueur sont : A réception de facture.

Criticité / Sécurisation	Dans l'hypothèse où l'arrêt des équipements de location aurait des conséquences sur la production ou le fonctionnement du site du locataire, le loueur recommande fortement la mise en place d'une installation sécurisée au moyen d'autres équipements de secours, associés à toutes autres technologies adaptées. En l'absence d'une telle demande, le loueur ne pourra être tenue nullement responsable des dommages et des pertes de production.
Sécurité	Avant le début de la location du matériel, le locataire informera le loueur de tous risques et/ou circonstances qui pourraient avoir directement ou indirectement un effet négatif et/ou dommageable pour/sur le produit loué et/ou le personnel du locataire. Le locataire devra aussi prendre toutes les mesures préventives adéquates et/ou autres actions pour supprimer le risque de ces éventuels effets négatifs et/ou dommageables.
Assurance	L'assurance que le loueur propose au locataire de prendre couvre les bris de machine, les actes de vandalisme, les dégâts dus au transport si celui-ci est organisé par EQUIP LOC. pour le compte du client, les vols, les dégâts sur corps par incidence extérieure, les dommages liés aux tempêtes et dégâts des eaux, les explosions, foudre et dégâts d'avions. Cette assurance ne couvre pas les conséquences de ou des utilisations inappropriées ou irresponsables ou fautives ou non conformes aux règles de l'art du matériel/machine loué. L'attention du locataire est attirée particulièrement sur a nécessité de mettre en place une protection suffisante du matériel contre le vol/vandalisme de telle façon qu'en cas de vol des traces d'effraction soient présentes. Pour tout type de vol et/ou de vandalisme, un procès-verbal devra être établi par une instance de Police. Les conditions spécifiques concernant l'assurance, incluant notamment les termes pour la franchise, sont disponibles sur demande. Le locataire est toujours tenu de couvrir le matériel par une assurance de responsabilité civile vis-à-vis des tiers. (Voir. 6.2 de nos "Conditions générales de location d'équipements"). A moins que cela soit mentionné différemment ci-dessus, le coût de l'assurance proposée est de 3% HT de la valeur locative des équipements et accessoires loués.
Responsabilité	Le loueur ne sera tenu, en cas de faute prouvée, envers le locataire qu'à l'indemnisation des dommages directs, à l'exclusion de tous autres, et ce dans les limites de la couverture de l'assurance du loueur : soit 3.000.000 euros par sinistre pour les dommages matériels et immatériels consécutifs et 3.000.000 euros par sinistre pour les dommages corporels. Une attestation d'assurance du loueur est disponible sur demande écrite du locataire. Pour le surplus, il est renvoyé à l'article 6

Le client reconnait avoir pris lecture et donc connaissance de l'intégralité des Conditions Générales de Location de EQUIP LOC ci avant et reconnait les accepter dans tous ses termes et conditions et s'engage à les respecter

Pour votre confirmer votre commande, veuillez remplir et envoyer par mail equiploc38@gmail.com accompagné de votre Bon de Commande :

Raison Sociale :

Nom et Fonction du signataire (Lettres capitales) :

Cachet de la Raison Sociale, Date et Signature :

REFERENCES OBLIGATOIRES :

- N° de TVA intracommunautaire :
- N° de Siret :
- N° du Bon de Commande :
- Code APE :
- Adresse complete de Facturation :
 - Service :
 - Adresse :
 - CP :
 - Ville :
 - Cedex :

A DEFAUT, LA COMMANDE NE SERA PAS ENREGISTREE